

Appel à projets régional « Hub de mobilité hydrogène routière et maritime »



Objectifs et priorités de l'appel à projets régional

1



Accompagner les usages et écosystèmes maritimes

Accompagner la filière maritime régionale dynamique et notamment les **4 grands ports de transport de marchandises** et la **propulsion hydrogène pour les navires** (y compris pour le secteur fluvial)

2



Accompagner les usages en mobilité lourde

de part l'existence d'axes routiers régionaux importants

3



Cibler les infrastructures de production et d'avitaillement d'hydrogène vert d'envergure régionale



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Cibles et profils de projets prioritaires

- 1** ● **Les porteurs de projets ciblés par la Région :**
principalement les collectivités locales, les ports commerciaux, les sociétés de transport routier de marchandises, les énergéticiens et développeurs du secteur, les affréteurs de navires et de barges fluviales, les sociétés de pêche et de conchécultures ...
- 2** ● **Profils de projets prioritaires :**
principalement les écosystèmes portuaires, les navires et barges à propulsion hydrogène, véhicules routiers lourds (autocars, bus, poids lourds et BOM) et stations d'avitaillement associées, fret ferroviaire ...

Nature de l'hydrogène et technologies visées

1

Nature de l'hydrogène visé

- **hydrogène « vert »** (à partir de biomasse ou d'électricité renouvelable),
- **hydrogène décarboné** (à partir d'électricité du réseau avec garanties d'origine)
- **Hydrogène fatal** (sous produit d'activités industrielles)

2

Principales technologies éligibles

- Electrolyse mature ou innovante
- Gazéification de biomasse
- Reformage de biogaz
- Piles a combustible de forte puissance



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Les 3 axes d'accompagnement de l'appel à projets



● **Accompagner les études préalables** (taux d'aide max : 50%) pour faciliter la structuration et la mise en œuvre du projet.
Délai de 3 ans pour la réalisation.



● **Accompagner les investissements** considérés prioritaires (production, distribution, mobilité)

(taux d'aide : jusqu'à 65% max du surcoût environnemental selon nature de l'équipement, analyse économique et taille de l'entreprise)



● **FEDER – PO 2021-2027**

Soutien régional complémentaire : prise de participation (Terra Energies...)

Autre outil Financier potentiellement mobilisable

